



MAIRIE
DE
C A N L Y
60680

Téléphone : 03 44 83 97 72
Télécopie : 03 44 37 03 68
canly2.secretariat@orange.fr

Conseil municipal du 1^{er} juillet 2022

Liste des délibérations examinées par le conseil municipal (art L2121-25 du CGCT) :

- Délibération n°20220701/01 : Participation financière au repas des aînés pour les moins de 65 ans.
- Délibération n°20220701/02 : Convention avec le conseil départemental de l'Oise pour les travaux de requalification de la RD 26 - Phase 3.
- Délibération n°20220701/03 : Annulation temporaire des loyers du parking des services techniques.
- Délibération n°20220701/04 : Allègement temporaire du loyer du bar-tabac.
- Délibération n°20220701/05 : Mise en place de la nomenclature M 57 à compter du 1^{er} janvier 2023.
- Délibération n°20220701/06 : Demande de prise en charge financière par la CCPE de la réalisation d'une piste cyclable à l'entrée Sud du village.

Affichée à Canly le 5 juillet 2022.

Le Maire

Lionel GUIBON



N.B : selon l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, le procès-verbal du 1^{er} juillet 2022 sera adopté lors de la prochaine séance de conseil municipal et publié après son adoption sur le site internet de la commune. Un exemplaire papier est consultable en mairie aux heures et jours d'ouverture du secrétariat.